



SECTION  
DE LA  
MOSELLE

## DECLARATION LIMINAIRE FORMATION SPÉCIALISÉE DU 4 JUILLET 2023

Monsieur le président,

Les violences qui se sont produites ces derniers jours doivent nous interpeller sur notre propre sécurité.

Les casseurs s'en prennent aujourd'hui principalement à des bâtiments publics, signe de leur rejet de la politique menée par l'État.

Des mairies, écoles, bibliothèques, des commissariats et même des centres des finances publiques comme à Longwy et Vandœuvre-les-Nancy (entre autres) ont été attaqués lâchement, incendiés et saccagés.

Cela doit nous faire réfléchir sur notre propre sécurité, et sur le rôle que nous devons tenir si nous sommes un jour confrontés à cela.

La violence est disséminée un peu partout : il y a celle qui se voit ou qui s'entend, mais il y a aussi la violence induite par un regard, un geste, un bruit...

Et c'est le quotidien de nos agents !

Face au cauchemar de la campagne Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI), la Direction Générale des Finances Publiques a confirmé le report de la date limite de la déclaration au 31/07/2023, au lieu du 30/06.

FO DGFIP a depuis longtemps tiré la sonnette d'alarme et avait dénoncé les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation sous couvert de pouvoir d'achat, les dysfonctionnements informatiques, les informations erronées et les relances à l'aveugle. Depuis des semaines, c'est le foutoir dans tous les départements !

Le choix du couplage avec la campagne déclarative de l'impôt sur les revenus, et les communications égrenant un compte à rebours ou agitant la menace d'une amende ont semé la panique chez les propriétaires, et alimenté les files d'attente d'une ampleur inhabituelle et dans des conditions parfois indécentes.

L'usager n'est pas au cœur du fonctionnement du service, il est dehors pendant des heures.

Le nombre de contacts physiques a littéralement explosé, et les SIP, centres de contacts et SDIF, déjà affaiblis en effectifs, ne peuvent plus suivre malgré l'engagement total des personnels qui s'épuisent depuis des semaines.

Cette annonce de report sous la contrainte est bien tardive, et dissimule mal le fait qu'on a, une fois de plus, sciemment envoyé les agents au casse-pipe.

Maintenant, STOP !!

FO DGFIP vous demande de prendre des mesures au plus vite, et en particulier dans ce contexte de violences, qui s'en prend à des bâtiments publics.

Mais bien d'autres sujets inquiètent également les agents de la DGFIP.

En premier lieu, celui de la rémunération.



SECTION  
DE LA  
MOSELLE

## DECLARATION LIMINAIRE FORMATION SPÉCIALISÉE DU 4 JUILLET 2023

Au-delà de la valeur du point d'indice, FO revendique également la reconnaissance de l'engagement en termes de promotions et de revalorisation du régime indemnitaire.

Parce que l'attractivité ça commence aussi par ça !

Oui les agents de la DGFIP sont très attachés à assurer le service public de leur mieux et à FO, on osera dire sans doute trop ! Ils sont en effet, pour la plupart d'entre eux, engagés et investis bien au-delà de leurs obligations, au-delà de leur santé, même trop souvent au-delà du raisonnable, avec quelquefois des conséquences lourdes : arriver de plus en plus tôt le matin au travail, partir de plus en plus tard, ne pas prendre tous ses congés, se faire écrêter, travailler avant et après ses pointages, se priver de formations professionnelles, tout cela participe à plonger l'agent vers l'épuisement professionnel. Il est absolument anormal de souffrir au travail et la DGFIP doit indispensablement sortir de son discours et des opérations de communication pour concrètement trouver des solutions !

A ce sujet d'ailleurs, le Webinaire du 26 mai intitulé "Du Comité technique et du CHSCT au Comité social d'administration" est révélateur, du moins pour ceux qui ont réussi à le suivre ! Nous sommes nombreux à avoir eu le sentiment de ne pas vivre dans le même Ministère !

- Il est urgent de sortir du blabla pour enfin reconnaître que les conditions de travail à la DGFIP sont dégradées quand elles ne sont pas délétères !
- Il est urgent que la DGFIP le dise haut et fort : c'est grâce aux agents que la maison DGFIP tient encore !
- Il est urgent de remettre l'humain au centre de ses préoccupations ! Certains collègues commencent à comprendre le danger qui existe, à vouloir remplir toutes nos missions sans avoir les effectifs adaptés ! Pour s'en convaincre, il suffit de regarder le nombre de vacances d'emplois à l'issue des mouvements nationaux et locaux. Une vraie catastrophe !

Enfin, pour cette formation spécialisée, FO DGFIP Moselle regrette que la nouvelle instance du CSA-FS ne soit qu'un copier-coller des anciens CHSCT.

Aujourd'hui comme hier, les agents ne savent pas à quoi elles servent ni ce qu'elles veulent dire. C'est même pire, car personne dans les services ne sait ce que signifie CSA-FS alors que le terme CHS leur parlait un peu.

Car bien souvent, les sujets abordés le sont très superficiellement : au lieu d'essayer de prévenir les violences, on essaye de les traiter. Comment peut-on les prévenir ? Comment les éviter ? Et comment les prendre en charge en évitant les frustrations de nos collègues ?

Les formations proposées ne sont qu'un leurre : apprendre à gérer son stress ne sert à rien si les moyens humains et matériels donnés par l'administration ne sont pas à la hauteur du travail demandé aux agents.



Gérer les situations conflictuelles : pour beaucoup d'agents, ils sont directement envoyés au front, sans aucune formation, et découvrent horrifiés le quotidien de nos accueils, de plus en plus difficiles, et intenable. Lors de la prochaine campagne d'avis, se télescoperont les conséquences induites par GMBI : les réclamations contentieuses à la suite des erreurs de taxations, faute de déclaration saisie dans les temps, l'absence d'avis d'imposition faute de saisie dans les temps, les conséquences de la hausse importante de la taxe foncière à la suite de la disparition de la taxe d'habitation... en plus de tout le reste !

Et restent des sujets majeurs, qui ne sont jamais abordés dans les ex-CHSCT : la place du handicap dans notre administration par exemple.

Comment sont traités nos personnels en situation de handicap ? Quel est le suivi de ces personnels, en termes de matériels, de carrière, de maladie.

Encore une fois, dans un contexte de manque d'effectif, de surcharge de travail, on oublie que certains de nos collègues sont en souffrance physique ou mentale : il y a certes le handicap qui se voit, mais il y a surtout le handicap qui ne se voit pas (car il ne se détecte pas au premier coup d'œil).

Et curieusement, comme ces personnels sont comptés pour un dans l'effectif, on leur demande souvent autant que les autres....

Cherchez l'erreur !

L'absence de médecin du travail, depuis trop longtemps déjà, est préjudiciable, et les difficultés ne peuvent reposer que sur une seule infirmière.

Comme partout en France, les restructurations ont pourri la vie de tous les agents dans les services de la DDFIP Moselle : que ce soit sur le terrain, dans les nouvelles structures créées, ou dans les services de direction, les agents naviguent à vue, et gèrent au jour le jour les problèmes.

Pas d'anticipation, pas de mesure des difficultés, la feuille de route est menée à bien, sur commande de la direction générale, elle-même sous commande d'un ministre, éphémère.

Résultat : dans cette instance, ex CHSCT, nous avons dû essayer de régler les situations d'urgences, alors même qu'elles auraient pu être anticipées.

**FO DGFIP attend de cette instance des actes concrets, un dialogue social constructif, et une prise en compte des attentes des personnels en matière de santé, sécurité et conditions de travail, comme cela nous a été promis lors du Webinaire du 26 mai.**